

**Extrait du Procès-verbal des
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

du 18 juin 2020 à 19h00

Le 18 juin 2020, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire provisoire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Étaient présent(e)s : M Bruno Ficheux, Mme Dorothée Bertrand, M. Michel Dehaene, Mme Catherine Baudry, M. François-Xavier Hennéon, Mme Marie Houssin, M. Mickaël Parent, M. Aimé Delabre, Mme Stéphanie Théron-Marescaux, M. Joseph Catteau, Mme Jocelyne Durut, M. Philippe Blervaque, M. Philippe Mahieu, Mme Monique Evrard, M. Michel Bodart, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M. Philippe Brouteele, Mme Véronique Deronne, M. Jean-Philippe Boonaert, Mme Geneviève Fermentel, M. Denis Mouquet, Mme Nathalie Debaisieux, M. Jean-Marc Faidutti, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Pruvost, Mme Bénédicte Brouard, M. Jean Delvallé, M. Joël Duyck, Mme Marie-France Carrez, M. Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M. Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Frankie Verwaerde, M. Jacques Parent, Mme Anna Di Penta, M. Jean-Claude Thorez, Mme Agnès Grammont, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Andrée Herdin.

Absente : Mme Sophie Caron

Membres du Bureau non comptabilisés dans le quorum, ne prenant pas part au vote :

Présents : Mme Pascale Algoët, M. Dupas

Absents excusés : M. Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye

Secrétaire de séance : M. Michel Dehaene

Emploi et développement économique : ATPE - Subvention à l'entreprise Toutou Club'EURL sur la commune de Laventie.

Par délibération du 5 mars 2020, le conseil communautaire a acté le renouvellement d'une aide financière destinée à la création ou reprise des très petites entreprises sur le territoire de la CCFL.

La CCFL est sollicitée pour l'octroi d'une subvention par Toutou Club, créée le 1^{er} janvier 2020.

Cette entreprise, dirigée par Madame Véronique VANHECKE, est une pension canine sous forme de chenil.

Le plan de financement de l'entreprise propose les éléments suivants :

	Année 1	Année 2	Année 3
Chiffre d'affaire	10 935.00€	15 930.00€	17 820.00€
Rémunération du dirigeant	0.00€	0.00€	0.00€
Charges sociales Patronales	0.00€	0.00€	0.00€
Capacité d'autofinancement	5 518.79€	7 897.61€	9 166.14€
Remboursement d'emprunt	0.00€	0.00€	0.00€
Capacité d'autofinancement Nette	5 518.79€	7 897.61€	9 166.16€

La demande de subvention de l'entreprise porte sur l'agencement et équipement

	Montant HT
Portail Sainthimat	332.50€
Gravillon - Bois et matériaux	478.78€
Baignoire de toilette	849.99€
Lave linge Samsung	399.00€
Ordinateur portable HP	399.00€
Imprimante – intermarché	49.99€
Agencement de l'espace - Delefortrie	5 325.00€
Panneau de clôture	1651.75€
Chalets - Dephi Bois	1 190.00€
TOTAL	10 676.01€

L'aide de la CCFL a été fixée à 25 % du montant des investissements éligibles (investissements à usage exclusif de l'activité professionnelle).

C'est une affaire individuelle dont l'apport en compte courant est d'un montant de 14 000€.

A la lumière de ces éléments, l'aide pourra être au maximum de 2 669€.

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, les commissions communautaires n'ont pas été réunies,

Après avis favorable du Bureau réuni le 6 juin 2020, Il est proposé au Conseil communautaire de :

- AUTORISER le versement d'une subvention de 2 669 euros à l'entreprise Toutou Club;
- AUTORISER le Président à signer la convention établie entre la CCFL et l'entreprise Toutou Club et tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix pour) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Bruno FICHEUX

